

Embargo: vendredi 28 mai 2010, 12 h 00

Seule la version orale fait foi!

Langue originale: allemand

103^{ème} Assemblée générale de l'Union des Banques Cantonales Suisses du 28 mai 2010 / Allocution de Paul Nyffeler, Président UBCS

Il y a quelques semaines, nous avons le sentiment que les effets négatifs de la crise financière appartenaient déjà au passé. Les derniers événements au sein de l'Espace économique européen montrent toutefois que nous sommes encore loin d'avoir retrouvé la stabilité d'antan. L'endettement dramatique de certains pays remet en cause, et à long terme, le bon fonctionnement de l'Union économique et monétaire.

1. Activité bancaire complexe

Bien que nous soyons activement occupés à surmonter les séquelles de la crise financière, il n'est pas exclu que ces risques des Etats concernés impliquent de nouveaux défis pour les banques. Pour diverses raisons, l'activité bancaire deviendra de plus en plus complexe. Je me permets d'aborder trois différents aspects qui, en raison de leur durabilité, me semblent particulièrement importants:

Premièrement: du point de vue du développement économique, il est évident que les indispensables mesures d'austérité, conjuguées à de probables hausses d'impôts, afin de rétablir l'équilibre budgétaire de certains pays, seront sans doute néfastes à la poussée de croissance souhaitée et dont notre économie devrait également bénéficier. Plusieurs entreprises nationales dépendent étroitement et de manière urgente d'impulsions favorisant la croissance, afin de pouvoir s'acquitter des intérêts de leurs crédits, à l'avenir aussi. Les risques de défaillance pourraient

s'accroître à plus long terme et les risques de taux et risques monétaires pourraient encore augmenter.

Deuxièmement: la situation budgétaire tendue de nos voisins favorise la recherche de nouvelles sources de revenus pour combler les déficits existants. Ces efforts s'accompagnent souvent des réflexes protectionnistes. Ce sont des expériences auxquelles la Suisse - en tant que pays relativement petit et riche - a été particulièrement exposée ces derniers temps. Il est encore impossible de dire à l'heure actuelle quelles solutions seront adoptées avec les pays étrangers en matière de protection du secret bancaire. En revanche, une chose est sûre: nous devons tout mettre en œuvre pour que notre compétitivité ne subisse aucun dommage durable!

Troisièmement: Autre conséquence de la crise économique mondiale, la véritable vague réglementaire qui s'est abattue sur les établissements financiers. Les Banques Cantonales ne sont aucunement responsables de la perte de confiance. Bien au contraire: nous avons contribué de plusieurs façons au processus de stabilisation économique et nous continuerons à le faire. Même dans une conjoncture difficile, nous sommes un partenaire fiable qui, grâce à sa solide politique de conditions, soutient la reprise économique. Y contribuent également, notre politique de l'emploi à long terme, nos titres BC dont la valeur est stable, ainsi que notre considérable création de valeur.

C'est pour cette raison que nous nous sommes explicitement engagés en faveur d'une réglementation différenciée, prenant en compte le modèle économique des banques de détail à orientation nationale. Même si nous avons l'impression que nos revendications ne sont que partiellement entendues (je pense ici aux dispositions prises en matière de système de rémunération ou de garantie des dépôts), il est évident qu'à l'avenir le secteur bancaire devra affronter des surcoûts considérables.

2. Banques Cantonales à l'épreuve de la crise

Il ne faudrait toutefois pas oublier que les Banques Cantonales ont jusqu'ici prouvé qu'elles étaient parfaitement capables de résister à la crise. C'est également ce que démontre de manière frappante la clôture de l'exercice 2009. Outre l'amélioration de

son haut niveau de rentabilité le groupe BC a réalisé d'importants gains de part de marché grâce à lui.

Des informations (malgré la crise) sur le positionnement réussi des Banques Cantoniales nous sont également fournies par des données de marché sélectionnées. Le sondage d'opinion que réalise tous les ans l'Association suisse des banquiers permet d'établir une comparaison fiable à long terme, en raison de la constance de cette méthode d'enquête. Il apparaît clairement ici que, pendant la crise aussi, nous sommes considérés comme des partenaires stables et fiables et que nous avons même réussi à consolider notre positionnement. En ce qui concerne le marché suisse, nous continuons à occuper la première place en tant que banque principale auprès de la clientèle. Et les Banques Cantoniales sont considérées comme un élément particulièrement important sur le plan de la responsabilité économique nationale. Un beau compliment pour nous! Notre rôle en matière de soutien aux PME ne fait en outre l'objet d'aucune controverse politique et il jouit d'une opinion favorable, tant auprès de la gauche que de la droite. Une situation particulièrement rare dans la vie politique!

La qualité de notre succès commercial, conjugué au fort ancrage dont nous jouissons auprès de la population, nous confortent dans la justesse de notre modèle d'affaires. En raison de notre stratégie d'orientation durable, je suis tout à fait convaincu que nous réussirons à maîtriser avec succès les défis futurs.

3. Rétrospective d'une présidence

Pour conclure une brève rétrospective:

J'ai éprouvé un réel plaisir à exercer la présidence de l'UBCS et j'y repense toujours avec des sentiments très positifs. Lorsqu'en en 2004, alors ancien CEO de la Basellandschaftliche Kantonalbank, j'ai été élu à la présidence de l'UBCS, j'étais déjà connu comme un adepte enthousiaste des Banques Cantoniales. La principale raison de mon empathie fut de savoir que la force et les fondements des Banques Cantoniales se situaient au niveau des cantons, constituant ainsi un fidèle reflet du fédéralisme – à la clé du succès du «modèle Suisse». Mais le fédéralisme peut aussi être

une voie semée d'embûches. Et celles-ci apparaissent également au sein de notre groupe.

Personne n'ignore qu'en raison de la structure fédéraliste de notre groupe, les processus décisionnels prennent un certain temps –très longtemps parfois - pour aboutir. Les tentatives visant à renforcer l'identité commune au niveau national ont la vie dure car chaque institut est très attaché à sa propre identité. Mais au fond, le fait de ne pas être toujours d'accord est aussi inhérent à l'activité de toute association.

Il était donc pour moi d'une importance cruciale que le groupe des Banques Cantoniales se présente uni sur la place financière Suisse et qu'il se fasse bien entendre. Et nous y réussissons de mieux en mieux. Lorsque la conjoncture est difficile comme c'est actuellement le cas, il est plus facile d'apparaître uni. En fonction de cette évaluation fondamentale, permettez-moi de considérer qu'il y a eu deux périodes d'activité au cours de mon mandat auprès de l'UBCS: celle avant, et celle après la crise financière.

Au cours des années qui ont précédé la crise financière, les banques suisses se portaient toutes très bien. Les revenus affluaient de manière constante et le niveau de la pression réglementaire Suisse et étrangère se maintenait à un niveau limité. En revanche, l'activité de l'Union fut particulièrement ardue pendant cette période, étant donné que, du point de vue des membres, la nécessité d'agir ne s'imposait pas fondamentalement. Mon objectif principal consistait à définir des thèmes généraux, pertinents pour le groupe, et à y sensibiliser les responsables.

Depuis le début de la crise financière, l'activité de l'Union a pris une importance croissante. La vaste mise en réseau de l'UBCS, la capacité à grouper les intérêts communs pour mieux les présenter aux décideurs, ont été et sont, d'une importance cruciale en période agitée. En tant que groupe bancaire, c'est principalement au cours des dernières années que nous avons réussi à établir notre influence dans le cadre de l'Association suisse des banquiers et à y faire entendre nos requêtes. La collaboration avec la FINMA, la Banque nationale suisse et les autorités du Département fédéral des finances s'est également renforcée de manière significative. La

présence de nombreux représentants de ces importantes institutions au cours de cette Assemblée générale en témoignent de manière éloquente.

Pour l'avenir des Banques Cantonales, qu'assurément je continuerai d'observer avec attention – même si c'est avec un peu plus de recul - je souhaite que le groupe puisse maintenir la position forte qu'il occupe sur la place financière Suisse. Il faut s'attendre à de fortes mutations de la place financière Suisse à moyen terme. Les attaques renouvelées subies par le secret bancaire auront vraisemblablement des conséquences. La concurrence sur le marché intérieur va s'intensifier et les marges resteront sous pression. Nous devons suivre avec une attention extrême l'évolution de la régulation. Ici, il convient de s'assurer que les besoins des banques à orientation nationale soient conséquemment pris en compte. Il est particulièrement important à cet égard de présenter un front commun lorsqu'il s'agit de traiter des questions essentielles pour nous; de forger des alliances efficaces. La balle est entre nos mains: c'est à nous d'assurer la prise en compte de la situation et des besoins des Banques Cantonales. Dans un tel contexte, un seul mot d'ordre s'impose: «Quelle doit être ma contribution à la bonne santé et à la consolidation des banques?» une question à laquelle chaque membre de l'Union se doit d'accorder une priorité absolue.

Pour conclure, je tiens encore à remercier cordialement pour leur collaboration constructive et agréable au cours de mon activité, tous les membres des organes de l'Union, tous les invités ici présents, ainsi que les différentes institutions qui sont importantes pour notre groupe.